



## Termes d'un jugement de divorce

-----  
Par Idelo

Bonjour Madame, Monsieur,  
dans les conclusions d'un jugement de divorce, que signifie  
le terme "déclare sans objet..." ; quelle différence y a t-il avec "déboute"...".  
Merci pour votre réponse.  
Cordialement

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,  
Ne mettez pas votre vrai nom sur un forum public.

Le résultat de "sans objet" ou "débouté" sera le même. Mais probablement la méthode pour faire appel doit être différente.

Posez votre question à votre avocat.